

Emplacements de restauration Meinau

Fiche de candidature

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Numéro de SIRET :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse : n°

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Raison sociale :

Adresse professionnelle (si différente de l'adresse personnelle) :

Ville et code postal :

Téléphone : E-mail :

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION SOUHAITEE

☐ Camion aménagé ☐ Remorque aménagée ☐ Stand ☐ Autre

Dimensions de l'installation (emprise totale en cm: longueur x largeur) :

Soit une surface totale de m² (arrondir à l'unité supérieure).

Type de restauration et de cuisson :

Informations diverses :

Besoin d'un raccordement à l'électricité (payant) : ☐ Oui ☐ Non

Nombre de prises :

Puissance/type :

REDEVANCE PROPOSEE (Obligatoire)

La proposition de redevance doit être égale ou supérieure à 48 €/m² pour la durée de l'autorisation (un an) :

Proposition :**€ par m²**

*Les propositions tarifaires inférieures aux tarifs planchers seront déclarées irrecevables.
S'ajoute un forfait de 280,80 € ou de 219,60 € pour l'accès à l'électricité.*

PIECES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces justificatives à fournir selon votre situation :

Dans tous les cas :

- Avis de situation au répertoire INSEE
- Attestation de la police d'assurance multirisque pour l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme).
- Attestation de formation à l'hygiène ou diplôme valant équivalence s'il est postérieur à 2006.

Pour les commerçants et artisans sédentaires domiciliés à Strasbourg :

- Pas de pièces complémentaires

Pour les autres commerçants :

- Copie recto-verso de la carte définitive permettant l'exercice d'activités non sédentaires délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie en cours de validité.

Pour les autres artisans :

- Copie recto-verso de la carte définitive permettant l'exercice d'activités non sédentaires délivrée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en cours de validité.

Pièces complémentaires :

- Tout document permettant de justifier des labellisations ou certifications obtenues
- Certificat d'immatriculation, assurance et contrôle technique du véhicule
- Autorisation préfectorale d'exploiter une petite licence de vente à emporter pour bénéficier du droit de vendre des boissons alcoolisées de catégorie 3 (vins, bières, cidres et alcools en dessous de 18°) ;

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus. Je m'engage à informer le service Domaine public des changements intervenant dans ma situation. Si ma candidature est retenue, je m'engage à m'acquitter de la redevance proposée dès réception de l'avis de sommes à payer.

Date :

Nom et Signature :